



ᑲᑎᑲᑦ ᑖᑦᑎᑦᑲᑦᑲᑦ ᑖᑎᑲᑦ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

PROCÈS-VERBAL DE LA 126^e RÉUNION

(APPROUVÉ)

DATES : Les 8, 9 et 10 décembre 2010

LIEU : Administration régionale Kativik, Kuujjuaq

SONT PRÉSENTS :

Nommé par l'Administration régionale Kativik (ARK) :

Michael Barrett

Nommés par le gouvernement du Canada :

Claude Abel, président

Gilles H. Tremblay

Nommés par le gouvernement du Québec :

Paule Halley

Denyse Gouin

Secrétaire exécutive :

Nathalie Girard

SONT ABSENTS :

Adamie Kalingo, membre nommé par l'ARK

Charlie Arngak, membre nommé par l'ARK

Sylvie Létourneau, vice-présidente, membre nommé par le gouvernement du Québec

INVITÉS :

Mélissa Gagnon, spécialiste en environnement, ARK

Benoit Barbeau, professeur, École Polytechnique (Université de Montréal)

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La 126^e réunion du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) débute à 14 h 30 le 8 décembre 2010, à Kuujuaq. Le président invite les membres à suggérer des changements à l'ordre du jour qui est ensuite adopté à l'unanimité. La réunion se déroule donc selon l'ordre du jour qui apparaît ci-dessous.

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Révision des procès-verbaux des 124^e et 125^e réunions ainsi que de la conférence téléphonique du 30 août 2010
3. Affaires découlant de la 125^e réunion et correspondance
 - a) Qualité de l'eau potable
 - b) Stratégie fédérale de développement durable
 - c) Plan de gestion des matières résiduelles
 - d) Renouvellement de l'attestation d'assainissement de la mine Raglan – Xstrata Nickel
 - e) Exercices militaires
 - f) Projet de loi modifiant la Loi sur les mines
4. Budget, secrétariat et membres
 - a) Budget
 - b) Secrétariat
 - c) Régie interne
 - d) Rapport annuel 2009-2010
 - e) Rapport annuel 2010-2011
5. Plan Nord
 - a) Groupe de concertation sur le développement durable
 - b) Table des partenaires
 - c) Table de concertation sur la conservation
6. Consultation publique sur l'aménagement durable des forêts du Québec
7. Révision de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale
8. Gestion des matières résiduelles
 - a) Guides sur les matières résiduelles dangereuses
 - b) Brûlage des matières résiduelles
9. Divers
 - a) Site Internet
10. Dates et lieu de la prochaine réunion

2. Révision des procès-verbaux des 124^e et 125^e réunions ainsi que de la conférence téléphonique du 30 août 2010

Les membres adoptent le procès-verbal de la conférence téléphonique du 30 août 2010 avec quelques modifications mineures. Ils reportent l'adoption des procès-verbaux des 124^e et 125^e réunions.

3. Affaires découlant de la 125^e réunion et correspondance

a) Qualité de l'eau potable

Benoit Barbeau, professeur à l'École Polytechnique de l'Université de Montréal, présente, par conférence téléphonique, une version préliminaire d'un projet pilote concernant le nettoyage des réservoirs d'eau potable au Nunavik. Le projet poursuit deux objectifs, soit d'évaluer l'efficacité d'une technique de nettoyage des réservoirs d'eau potable et de déterminer la fréquence idéale de nettoyage. Plusieurs préoccupations, notamment au sujet de l'interprétation des résultats, sont soulevées. Les membres demandent que ces incertitudes soient dissipées en vue d'obtenir des résultats qui permettront à M. Barbeau de formuler des recommandations concernant les bonnes pratiques à adopter. La secrétaire exécutive apportera le soutien technique nécessaire à M. Barbeau pour l'élaboration d'une seconde proposition de projet pilote.

b) Stratégie fédérale de développement durable

En novembre 2010, le CCEK a reçu des remerciements de la part de l'honorable Jim Prentice, ministre de l'Environnement du Canada, pour avoir participé à la consultation publique sur la Stratégie fédérale de développement durable. La secrétaire exécutive résume un rapport de synthèse des commentaires reçus dans le cadre de cette consultation. Les membres indiquent qu'il est important pour le CCEK de continuer à surveiller de près ce dossier. Ainsi, ils demandent à la secrétaire exécutive de suivre la mise en œuvre de la stratégie, notamment à l'égard de son application en milieu nordique.

c) Plan de gestion des matières résiduelles

Au cours de l'été 2010, l'ARK a obtenu 120 000 \$ pour la réalisation d'un plan de gestion des matières résiduelles au Nunavik. Mélissa Gagnon, qui est chargée de ce dossier à l'ARK, a présenté l'état d'avancement de l'élaboration du plan. Elle a commenté la table des matières du plan et a profité de l'occasion pour faire un historique du projet et préciser les prochaines étapes. Elle a aussi mentionné divers événements susceptibles d'influencer l'élaboration du plan. Il s'agit, entre autres, de la mise en œuvre du principe de la responsabilité élargie des producteurs ainsi que l'adoption prochaine du projet de loi visant l'intégration de RECYC-QUÉBEC au sein du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). M^{me} Gagnon continuera d'informer régulièrement le CCEK de l'avancement de l'élaboration du plan de gestion des matières résiduelles.

d) Renouvellement de l'attestation d'assainissement de la mine Raglan – Xstrata Nickel

À l'automne 2010, le MDDEP a tenu une consultation publique sur l'attestation d'assainissement de la mine Raglan exploitée par Xstrata Nickel. Le CCEK a soumis ses commentaires le 5 novembre 2010. Les commentaires portaient sur l'importance de suivre les effets possibles des poussières et de la pollution lumineuse dans les environs du projet minier et, plus particulièrement, dans le parc national des Pingualuit situé à un peu moins de 50 km au sud de la mine. Thérèse Spiegle, responsable de ce projet à la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MDDEP, informera le CCEK des changements qui seront apportés à l'attestation d'assainissement.

e) Exercices militaires

Le 22 novembre 2010, une lettre du CCEK à propos du Rapport d'inspection environnementale de l'exercice guerrier nordique qui a eu lieu en 2009 à Kuujuaq a été transmise à Claude Langlois, chef de l'Environnement, Service de conservation des ressources du ministère de la Défense nationale (MDN). La même lettre, accompagnée du rapport du MDN, a été transmise à Édith van de Walle, directrice régionale, analyse et expertise hydrique de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec au MDDEP, à Mélissa Gagnon, spécialiste en environnement à l'Administration régionale Kativik (ARK) et à Thomas Duchaine, spécialiste de l'aménagement du territoire à l'ARK. Un communiqué a également été transmis par courriel à Paul Parsons, maire de Kuujuaq, pour l'informer de la position du CCEK par rapport aux exercices guerriers de 2009.

Le 26 novembre 2010, M. Langlois a téléphoné à la secrétaire exécutive pour connaître les différentes autorisations à obtenir dans le cadre d'exercices militaires. Elle lui a suggéré de communiquer avec Josée Brazeau concernant l'autorisation à obtenir pour les eaux usées [article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)] et à Raynald Gagnon pour l'obtention d'un certificat d'autorisation concernant les champs de tir (article 22 de la LQE). La même journée, M. le maire Parsons a remercié par courriel le CCEK pour l'information obtenue. Il a ajouté qu'il ne savait pas qu'une inspection avait été faite après l'exercice guerrier et qu'il souhaiterait que les recommandations soient transmises au conseil municipal pour le tenir informé et éviter que de nouvelles infractions ne soient commises lors de futurs exercices de ce genre.

f) Projet de loi modifiant la Loi sur les mines

Le 27 octobre 2010, le CCEK a transmis au président et aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale une proposition de modification de l'article 17 de la Loi sur les mines. Cette proposition énonce l'importance d'actualiser la

loi dans un contexte de développement durable. Les 4 et 9 novembre 2010, l'article 17 du projet de loi modifiant la Loi sur les mines a fait l'objet d'une étude détaillée en commission. Quelques amendements ont été proposés, mais n'ont pas été adoptés. Les membres continueront de surveiller la progression de ce dossier.

4. Budget, secrétariat et membres

a) Budget

Les membres révisent les dépenses générales encourues du 1^{er} septembre au 31 octobre 2010. Ils discutent aussi des dépenses prévues jusqu'à la fin du présent exercice financier et considèrent des projets à réaliser au cours du même exercice.

b) Secrétariat

Nathalie Girard occupe de façon intérimaire le poste de secrétaire exécutive depuis le 23 novembre 2010. Elle sera en poste pour une période d'un an en remplacement de Stéphanie Benoit, présentement en congé de maternité.

c) Régie interne

Lors de la dernière réunion, les membres avaient demandé à la secrétaire exécutive de fournir de la documentation en matière de nomination en vue de pouvoir répondre à la proposition de Diane Jean, sous-ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, concernant l'amélioration de la procédure de nomination d'un président et d'un vice-président. Les membres décident de proposer deux solutions. Dans un premier temps, il est proposé que les membres nommés par le gouvernement provincial désignent eux-mêmes un président et un vice-président, comme le font habituellement les membres nommés par le gouvernement fédéral. Si toutefois cette première solution n'est pas possible, le CCEK propose que l'administrateur provincial soit autorisé à nommer le président et le vice-président.

d) Rapport annuel 2009-2010

Les membres proposent quelques dernières modifications à la version finale du rapport annuel. Les photos sont choisies. Le rapport sera ensuite envoyé à l'impression.

e) Rapport annuel 2010-2011

Selon ses règles de régie interne, le CCEK devrait approuver le rapport annuel avant le 15 mai 2011. De plus, selon la Loi sur la qualité de l'environnement, le CCEK devrait déposer le rapport annuel le 30 juin de chaque année. Comme ces délais sont rarement respectés, il avait été suggéré à la 125^e réunion de commencer les démarches de rédaction du rapport annuel 2010-2011 le plus rapidement possible. Toutefois, la charge de travail de la secrétaire exécutive permet difficilement d'atteindre cet objectif. Il est donc proposé d'engager

quelqu'un pour travailler uniquement sur ce dossier. La secrétaire exécutive entreprendra des démarches en ce sens et fera part aux membres des résultats de celles-ci à la prochaine réunion.

5. Plan Nord

a) Groupe de concertation sur le développement durable

Deux membres du CCEK, Michael Barrett et Claude Abel, ont participé à la réunion du 8 octobre 2010 du Groupe de concertation sur le développement durable du Plan Nord. Cette réunion a permis de mettre au point un document comprenant les préoccupations et les différentes orientations que peut prendre le développement durable dans le Plan Nord. Le document a été transmis le 12 octobre au ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), aux présidents des autres groupes de travail, à l'ensemble des membres du Comité de pilotage, ainsi qu'à la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Mme Nathalie Normandeau.

b) Table des partenaires

La secrétaire exécutive a assisté comme observatrice, le 22 octobre 2010, à la réunion de la Table des partenaires qui s'est tenue à Kuujuaq. Elle en a fait un bref compte-rendu.

c) Table de concertation sur la conservation

Le 25 novembre 2010, monsieur Pierre Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, a fait l'annonce de la création d'une Table de concertation sur la conservation, à laquelle participeront des personnes nommées par certains organismes du Nunavik.

Il est décidé qu'une lettre soit envoyée à M. Arcand. D'une part, la lettre félicitera M. Arcand pour sa décision de créer une Table de concertation sur la conservation et, d'autre part, elle soulignera les préoccupations du CCEK sur la définition exacte qu'on donnera au terme « activités industrielles » dans le cadre des 50 % de la superficie du territoire du Plan Nord réservés à des fins autres qu'industrielles. En outre, la lettre rappellera l'importance de considérer les principes déjà établis par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Enfin, en vue de faciliter les échanges avec la Table de concertation sur la conservation, les membres demandent de connaître le nom des personnes du Nunavik qui seront nommées pour siéger à cette Table de concertation.

6. Consultation publique sur l'aménagement durable des forêts du Québec

À l'automne 2010, le MRNF a annoncé la tenue d'une consultation publique sur l'aménagement durable des forêts du Québec. Il souhaite ainsi connaître l'opinion de la population sur deux dossiers clés du nouveau régime forestier, soit la Stratégie d'aménagement durable des forêts et les modalités proposées pour le futur règlement sur l'aménagement durable des forêts.

La secrétaire exécutive présente le document de consultation et en résume les objectifs. Il est convenu que la secrétaire exécutive participe à l'une des séances d'information publiques tenues par le MRNF à ce sujet, et en résumera les informations aux membres. Les membres discutent des points saillants qui devraient paraître dans cet avis, dont l'importance de reconnaître le territoire du Nunavik comme un endroit où il existe de la forêt à protéger. Au printemps 2011, le MRNF devrait produire un rapport pour informer la population des résultats de la consultation.

7. Révision de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale

Le CCEK a transmis une lettre à l'honorable Jim Prentice, ministre de l'Environnement du Canada, en copie conforme au président du Comité permanent de l'environnement et du développement durable (ENVI), dans laquelle il leur fait part de son intérêt à participer aux consultations sur la révision de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCÉE). En réponse à cette lettre, Guyanne L. Desforges, greffière à la procédure du ENVI, a informé la secrétaire exécutive que l'étude de ce sujet était prévue pour la fin de l'automne 2010 ou janvier 2011. Elle a également mentionné que le CCEK serait ajouté à la liste des participants potentiels. Toutefois, puisque le ENVI ne connaît pas encore le nombre de jours qui sera réservé à l'étude de ce sujet, M^{me} Desforges ne peut garantir que tous les participants potentiels seront invités à participer aux consultations.

Le 6 décembre 2010, Rémi Jolicœur, consultant et étudiant en droit de l'environnement à l'Université Laval, a fait parvenir une version préliminaire d'un mémoire, tel que cela avait été proposé lors de la 125^e réunion. Les membres discutent de la lettre et proposent des modifications. La secrétaire exécutive assurera un suivi pour connaître les dates des travaux sur le sujet. Les membres demandent à la secrétaire exécutive de vérifier s'il existe d'autres documents de consultation et de les mettre à la disposition des participants. De plus, les membres répondent positivement à la demande du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James quant au partage de leurs travaux à ce sujet. À cet effet, la secrétaire exécutive s'assurera de faciliter les échanges entre les deux comités consultatifs.

8. Gestion des matières résiduelles

a) Guides sur les matières résiduelles dangereuses

Le CCEK a apporté quelques dernières modifications aux guides. Comme la version anglaise n'est pas encore disponible pour révision, l'adoption des guides est reportée à une prochaine réunion. Les guides devraient alors être aussi disponibles en inuktitut.

Afin de favoriser la bonne utilisation des guides et de visualiser leur contenu rapidement, il est proposé de faire produire des affiches en couleurs. La secrétaire exécutive s'occupera de la réalisation de ces affiches.

La secrétaire exécutive mentionne que des responsables du Service des travaux publics municipaux à l'ARK ainsi que de la santé et sécurité au travail à la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik ont déjà manifesté un intérêt pour les guides. Les membres souhaitent que les guides soient prêts pour être distribués au printemps.

b) Brûlage des matières résiduelles

Au cours de la dernière réunion, les membres ont commenté une première version du projet de lettre concernant le brûlage des matières résiduelles. Cette lettre, adressée à Diane Jean, sous-ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, est à nouveau modifiée. Essentiellement, la lettre demande un assouplissement de l'article 99 du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles pour permettre à certaines municipalités nordiques d'explorer d'autres options au brûlage.

9. Divers

a) Site Internet

La secrétaire exécutive fait état des statistiques d'achalandage du site Internet du CCEK et fait une comparaison avec d'autres sites similaires.

10. Dates et lieu de la prochaine réunion

La 127^e réunion du CCEK aura lieu les 24 et 25 février 2011 à Québec.

Nathalie Girard
Secrétaire exécutive
27 janvier 2011